

# Bulletin d'information communal

## Le mot du Maire :

Chères Trilautines, chers Trilautins,  
Quelle époque !

Il est parfois compliqué d'objectiver et de laisser place à des éléments factuels, tellement le discours ambiant est lourd et redondant. Il laisse la place à la morosité, à la plainte, à l'agressivité. Oui, il est vrai, tout le monde en a marre de la COVID, des contraintes, des divergences d'opinions et des positions que chacun peut avoir, assuré et rassuré par ses propres certitudes. Nous voyons bien, je vois bien, combien nous sommes divisés et combien la reconstruction est difficile. Mais il faut garder espoir, car nous ne sommes capables de vivre que collectivement, en solidarité, en fraternité, en partageant, et non dans la division et dans l'opposition quoi qu'en disent certains. Encore un caillou dans notre chaussure : La traditionnelle cérémonie de vœux et de la galette initialement programmée le 16 janvier n'aura pas lieu suite aux contraintes qui s'imposent à nous. Nous gardons espoir et nous retenons la date du 05 mars pour le repas des anciens en espérant qu'il puisse se tenir.

Se replonger dans les archives pour rédiger ce bulletin nous a permis de reconsidérer l'année passée et cela fait du bien. De partout on entend dire que plus rien ne se passe. Et bien non, la vie communale continue. Effectivement les associations ont partiellement baissé pavillon, comment auraient-elles pu faire autrement ? Elles se sont néanmoins attachées à maintenir tout ce qui l'était. Je sais leur énergie et leur positivité pour redémarrer lorsque ce sera possible. Merci à elles !

Concernant la municipalité, je regarde dans le rétroviseur des 20 mois derniers et je vois : Une gestion de crise sanitaire à l'école, dans les services communaux, des directives qui tombent et qui s'empilent quitte à se contredire parfois, des administrés pour certains perdus, inquiets voire insatisfaits, un concours de dessin pour les personnes isolées, des lutins et un Père Noël, des sourires d'enfants, des chocolats pour nos aînés, des mises à l'honneur, des travaux difficiles à organiser et à engager, une équipe municipale au travail, des services qui tournent malgré tout, des erreurs, des coups de bâton, des rebonds et toujours regarder devant.

Alors non, il ne se passe pas rien ! Restons optimistes, allons de l'avant, positivons, construisons, arborons notre plus beau sourire car être là est déjà une chance. Je vous souhaite sincèrement de passer de Très Joyeuses Fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et de tous.

*Votre Maire*  
**Sébastien Bretaud**



Imprimé majoritairement en police Garamond qui consomme jusqu'à 30% d'encre en moins, et sur papier certifié **Ecolabel**.

Comité de rédaction: Membres de l'équipe municipale, chacun selon son champ de compétence dédié. En association avec nos partenaires communaux (Associations, professionnels, élèves).

Comité de pilotage: Roy Olivia, Bretaud Sébastien.

Directeur de publication: Bretaud Sébastien. 12/2021, tirage 250 exemplaires, ne pas jeter sur la voie publique.

Comme l'année dernière, le virus nous a encore empêchés de faire nos soirées festives. Nous ne sommes pas allés non plus embrasser nos jumeaux.

Avec espoir gardons l'enthousiasme de retrouver pour 2022 nos échanges conviviaux.

Bonne année à tous les Trilautins et toutes les Trilautines.

La Présidente : Josette ROUYER



## Le comité des fêtes

Voilà presque deux ans que nous nous sommes réunis à l'occasion des repas choucroute du comité.

C'était en janvier 2020 !

Gageons que 2022 soit le renouveau des festivités dans notre commune. C'est ce que nous voulons croire et c'est d'ailleurs ce que nous avons prévu lors de notre assemblée générale qui s'est déroulée le 18 novembre dernier.

Voici les dates et les manifestations retenues par l'équipe :

**Samedis 29 janvier et 5 février : Repas Choucroute.**

**Samedi 16 avril : Chasse aux œufs.**

**Dimanche 1<sup>er</sup> mai : Repas du brin d'aillet.**

**Rallye pédestre ou Promenade : Dimanche 4 septembre**

**Soirée Beaujolais : Jeudi 17 novembre**



A très bientôt.

Le Président : Daniel GABORIT

## L'APE de Bassac et Triac-Lautrait



Chers Trilautins, chères Trilautines,

Les événements de cette année 2021 ont une fois de plus impacté nos vies à toutes et tous, nos démarches et notre bon fonctionnement.

Cependant, nous avons pu mener à bien quelques projets comme les chocolats de Pâques et surtout l'organisation le 1<sup>er</sup> Juillet d'une journée ludique pour les enfants suivie d'une fête de l'école, qui a fait un immense bien à tous, enfants et parents. Chaque élève a également reçu ce jour-là son petit cadeau de fin d'année.

Notre grande fierté de cette rentrée 2021 reste l'inauguration le 6 Octobre de la structure de jeux de l'école de Bassac ; celle-ci nous a demandé énormément de travail et d'énergie tout

2 l'été, mais quel bonheur de voir les enfants s'y amuser.

Cet événement a été suivi de notre assemblée générale ; le bureau est inchangé :

**Présidente : Emilie BOUTIN, Trésorière : Jessica MOREAU,**

**Secrétaire : Delphine JOUSSANT**

Jessica, Delphine et moi-même sommes présentes cette année pour faire vivre l'association des parents d'élèves qui a toujours pour but d'améliorer la vie quotidienne des élèves par le biais de manifestations et de participation financière à des activités scolaires ou extrascolaires pour aider tous les enfants à s'épanouir et également faciliter la communication et la rencontre entre parents.

Nous espérons sincèrement que nos projets aboutiront ; nous faisons face aux contraintes, aux restrictions, aux interdictions mais nous ne lâchons pas notre but premier qui est d'apporter de la joie à nos enfants.

Voici les manifestations prévues pour cette année:

- **Novembre : Vente sapin de Noël, encore beaucoup de succès cette année.**
- **Décembre : vendredi 17 : journée de Noël pour les enfants, goûter, cadeau et visite du Père Noël.**  
Une séance de cinéma est prévue pour les enfants de Bassac et un spectacle vivant pour Lautrait.  
Cette journée a été suivie de notre marché de Noël, à Bassac, de 16h30 à 22h !

- **Avril: Chocolats pour Pâques.**
- **Juillet : Fête de l'école.**

Et toujours les bennes à carton , voici les dates pour le reste de l'année :

27 décembre 2021 au 3 janvier 2022

8 au 11 avril 2022

1<sup>er</sup> au 4 juillet 2022

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre l'actualité de notre association sur la page facebook de l'APE Bassac/Triac-Lautrait.

N'hésitez pas à la consulter et à y mettre vos commentaires et/ou propositions !

Nous souhaitons une bonne année à tous les enfants et leurs parents, ainsi qu'à tous les Trilautins et Trilautines et nous espérons vous retrouver prochainement lors de nos manifestations.

Prenez soin de vous et de vos familles.

À bientôt

La Présidente : Emilie BOUTIN



## A suivre...

# Chasse

Déjà deux années de passées sans avoir pu se rencontrer au cours de notre banquet annuel. Vous nous manquez. Hélas bien qu'assouplies, les règles sanitaires sont toujours d'actualité.

Une nouvelle saison de chasse est en cours malgré tout. La Flow vélo est en service, désormais nous partageons cet espace le long de la Charente avec de nombreux promeneurs, une cohabitation sereine et prudente est souhaitable.

Notre doyen des chasseurs Paul Lézeran a encore pris son permis mais n'est pas sorti à la chasse. Mais la relève est prête, six jeunes dont une femme nous ont rejoints, nous sommes heureux de les accueillir. Ces nouvelles recrues sont précieuses pour accomplir les plans de chasse nécessaires qui nous sont attribués pour protéger vignes et maïs.



Je vous souhaite à tous une bonne santé pour 2022.

Le Président : Pierre PAQUET.

## Ecole



**Février :** Plantation de haies  
Les CE2/CM1 ont planté des haies dans le cadre du projet « Haie'cole ».

**Mars :** Le printemps des poètes.

Les deux classes de l'école ont pu bénéficier de l'intervention de Philippe Egalité, artiste de Villebois-Lavalette, dans le cadre du printemps des poètes. Le thème de cette édition 2020/2021, le désir, a dans un premier temps été décortiqué en classe pour s'orienter plus particulièrement vers le désir en temps de Covid. Après avoir joué avec les mots et travaillé les rimes, chaque classe a pu enregistrer le fruit de son travail sur différents tempos.



**Mai :** Sortie nature.

Les CE2-CM1 ont exploré les environs de l'école afin de mieux connaître les arbres et animaux qui nous entourent. Cet atelier, initié par Charente Nature, était le 3<sup>ème</sup> et dernier volet de l'opération « Haie'cole ».

**Juin :** Passation du permis piéton.

Grâce à l'intervention de la gendarmerie de Jarnac, les CE2/CM1 ont pu passer et tous valider leur permis piéton !





**Début juillet :** Rallye-découverte à l'île d'Aix.

Les deux classes de l'école se sont rendues à l'île d'Aix pour participer à un rallye-découverte. Equipés de leur carnet, les élèves ont dû retrouver les lieux indiqués par des charades, rébus ou autres énigmes afin de répondre à différentes questions mettant en avant le patrimoine historique de l'île.

**Octobre :** Venue de Joyce TAPE.

Le 1<sup>er</sup> octobre, nous avons accueilli Joyce TAPE, artiste ivoirienne, et Thomas, un de ses musiciens. Après avoir découvert les difficultés des paysans ivoiriens, les élèves des deux classes ont pu bénéficier d'un concert à huis clos.

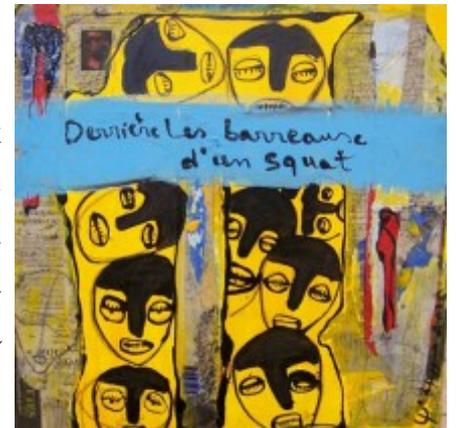


**Octobre :** La Grande Lessive.

Le jeudi 14 octobre, les deux classes ont participé à la manifestation internationale de la Grande Lessive. Cette année, le thème était : 'Tous des oiseaux ?' Après avoir réfléchi sur ce sujet, ils ont composé une production qui a été « étendue » pour permettre d'être vue par les autres.

**Octobre :** L'exposition de Hbyba Harrabi.

Dans le prolongement du travail autour de l'Afrique initié dans les deux classes, les élèves se sont rendus à la médiathèque de Jarnac afin de découvrir le travail de Hbyba Harrabi, artiste tunisienne. Après avoir bien observé les toiles et dégagé les caractéristiques principales du travail de la plasticienne, les élèves des deux classes se sont essayés à la peinture « à la manière de... ».



## CITOYENNETE DEMOCRATIE

2022 comptera quatre dates où se rendre devant les urnes.

Election	Elections
présidentielle	législatives
1er tour: <b>10 avril 2022</b>	1er tour: <b>12 juin 2022</b>
2ème tour: <b>24 avril 2022</b>	2ème tour: <b>19 juin 2022</b>



Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales, vous avez jusqu'au **vendredi 4 mars 2022 dernier délai** pour le faire.

Nous vous encourageons vivement à anticiper cette date.

# FLOW VELO

Loisirs



Le financement de la Flow Vélo devait être initialement porté par les communes. Suite à la constitution de l'Agglomération Grand-Cognac et à la prise de compétence tourisme / valorisation du fleuve Charente, il a été proposé aux communes le portage et le financement de cette belle réalisation par Grand-Cognac. Plus d'un million d'euros TTC a donc été investi pour la réalisation de la

tranche 2 (Angeac-Charente / Jarnac amont + Bourg-Charente / Gensac la Pallue). Nous pouvons désormais utiliser ce bel espace et nous attacher à le partager ensemble dans le respect de la réglementation liée à la circulation notamment.



# CALE A BATEAUX



Les travaux de la rampe de mise à l'eau de Triac ont été menés très rapidement cet automne. La réalisation de cette cale a été rendue possible grâce au portage et aux financements recueillis par la Fédération Départementale de Pêche de la Charente (plus de 30 000€). Par convention, la commune a mis à disposition pour une durée de trente ans, une partie de son espace public pour y implanter la rampe. Cette cale de mise à l'eau servira aux pêcheurs, aux services d'incendie et de secours (entraînements / interventions), mais aussi à tous les amoureux de notre beau fleuve munis de canoés, paddles et autres embarcations. Nous aurons là aussi à nous discipliner pour l'utilisation de cet équipement dans les meilleures conditions.

**Une vidéo de la construction et des photos sur notre page Facebook Maire de Triac-Lautrait.**



# MERCI !

Profitant de la révision de la déclaration d'utilité publique en 2014, nous avons appelé de nos vœux la Flow-Vélo (voie douce à l'époque), l'aire de pique-nique et la conservation de la cale à bateau présentées sur cette page. En 2014, 3000€ étaient inscrits au budget pour prévoir des acquisitions de parcelles, mais nous ne savions pas comment nous pourrions financer l'ensemble. A ce jour, la commune n'a pas sorti 1€ pour ces équipements et la partie d'entretien qui nous incombe est très modeste. Sans les acteurs cités ci-après nous n'aurions jamais fait aussi bien et aussi beau.

**Nous adressons un grand merci à :**



**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT

Notre commune va réaliser le recensement de sa population du 20 janvier au 19 février 2022.

L'INSEE privilégie la réponse au questionnaire de recensement par internet. Vos codes d'accès et la notice vous seront remis dans vos boîtes aux lettres, dans une enveloppe kraft avec logo de la commune, par Mr Michaël Fillay (agent recenseur communal) les 20 et 21 janvier.

### C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

### C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

Pour les personnes ne disposant pas d'accès internet, la réponse par papier reste possible.

## VIVE NOEL pour les enfants...

L'Arbre de Noël était placé cette année sous le signe de la MAGIE.

La MAGIE de pouvoir se retrouver, petits et grands, tous réunis pour fêter l'approche de Noël ce samedi 4 décembre.

La MAGIE délivrée par Stéphane Cabannes qui a réussi à faire briller les yeux des enfants et les faire se questionner durant une heure de spectacle empli de trucs et astuces !

Et surtout la MAGIE de cette apparition du Père Noël et de ses lutins aux fenêtres de la MFR qui sont venus répandre leur bonne humeur parmi les personnes présentes, les bras chargés de cadeaux et de friandises pour les enfants.

Merci à l'accueil chaleureux du Comité des Fêtes qui a permis aux parents de patienter à l'extérieur en se réchauffant autour d'un bon café.



## ..et pour nos anciens également !

Une semaine après les enfants, nos aînés aussi ont été eu droit à leurs chocolats.

La distribution dans nos différents bourgs, par les membres de l'équipe municipale et du CCAS, est toujours un moment de partage agréable.

Notre doyen, Paul Lézeran, nous a accueillies avec un grand sourire et a promis d'être raisonnable sur sa consommation de chocolat.

JOYEUSES FETES A TOUS !



C'est avec beaucoup d'honneur et d'émotions que notre double Championne du Monde de VTT, **Emmeline Ragot**, est venue dévoiler, le samedi 25 septembre, la plaque qui porte désormais son nom au Lotissement des Moines à Lautreait.

Même si elle se consacre aujourd'hui à son travail et sa famille, elle reste uneoureuse de la nature et une passionnée de sport, c'est pourquoi son parcours est un magnifique exemple pour les enfants de la commune qui fouleront ce square à l'avenir.

### Triac-Lautreait Un square au nom d'Emmeline Ragot



Ce samedi, Emmeline Ragot a inauguré le square du lotissement des Moines qui porte désormais son nom. Native de la commune où elle réside, la championne multitrivée de VTT descendente a dévoilé la plaque à son nom au cours d'une petite célébration officielle en présence d'habitants, d'élus, famille et amis (Photo CL). Pour l'occasion, le maire Sébastien Bretaud a tenu à souligner le parcours et la réussite sportive de la championne du monde 2009 et 2011, parmi ses titres nationaux et internationaux les plus distinctifs.

Article Charente Libre

# CITOYEN D'HONNEUR

## Zoom

■ Triac-Lautreait

**Paul Lezeran, citoyen d'honneur à 100 ans**



Samedi, Sébastien Bretaud, maire de Triac-Lautreait, a remis le certificat d'honneur de la commune à son doyen, Paul Lezeran (Photo CL). Le viticulteur à la retraite, qui vit encore dans sa maison, n'était pas peu fier de recevoir ce titre de mérite avec une belle caisse de bouteilles de vin, en présence de quelques membres de sa famille. Avec 10 enfants, 26 petits-enfants, 29 arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants, il était difficile de réunir tout le monde à la mairie.

## Fière de son centenaire !

Le 24 juillet 2021, la commune a reçu Monsieur Paul Lézeran à la Mairie pour lui remettre son diplôme de Citoyen d'Honneur.

Sa famille s'est déplacée en nombre pour féliciter leur père, grand-père, arrière-grand-père et même arrière-arrière-grand-père pour les petits derniers !

Né le 19 juillet 1921 à Bourras, notre doyen a toujours été un passionné de la terre, qu'il a cultivée durant cinquante ans et qu'il a défendue en participant notamment à la Libération de La Rochelle en 1945.



# COMMUNICATION

Quelques administrés nous ont fait part à juste titre, de leur insatisfaction quant au niveau de communication ressenti ces derniers mois et en particulier lors de la programmation de la cérémonie du 11 novembre 2021 à 9h00 compte tenu du contexte sanitaire. Même si je regrette que nous ayons eu parfois à faire à des formes d'expressions peu adaptées, voire irrespectueuses, je remercie ceux qui nous ont amené à reprendre avec vous les modalités de communication mises en place par la commune. Comme vous avez pu me le dire « déjà qu'on ne se voit plus beaucoup depuis le COVID, si en plus on a pas les infos, ça ne va pas nous aider à aller tous mieux », c'est tellement vrai, il est donc nécessaire de recalifier comment communique la commune.

Le contexte : En 2019 la municipalité a acté l'abandon de la communication papier. Aujourd'hui 96% des foyers disposent d'une connexion internet à domicile et/ou d'un ordinateur et /ou d'un smartphone connecté à internet (source INSEE 2020). D'autres chiffres montrent que la Charente, notre canton, ne sont pas sous dotés (télé déclarations des viticulteurs, déclarations trésor public, retours de questionnaires recensement ...), au contraire nous nous situons au dessus de la moyenne régionale et nationale. La communication numérique est donc une avancée logique, dans l'ordre des choses, et dans l'ordre de la réduction des dépenses et des déchets. Mais il reste une frange de personnes qui ne doivent pas rester oubliées.

## Vous êtes acteurs, avec 5 outils à mobiliser



C'est une application smartphone / tablette gratuite et sans inscription, donc anonyme et sécurisée. Téléchargez la gratuitement et mettez Triac-Lautrait en favori, vous recevrez nos notifications. Vous pouvez aussi y accéder depuis n'importe quel ordinateur sans téléchargement, sans inscription en tapant simplement **panneapocket Triac-Lautrait** dans votre navigateur et vous trouverez notre smartphone virtuel.



**PanneauPocket c'est 5081 lectures d'informations depuis le 1er janvier 2021.**



C'est le même principe avec la page **Mairie de Triac-Lautrait** accessible depuis l'application si vous avez déjà un compte Facebook. Si vous ne souhaitez pas vous inscrire tapez simplement **Facebook Mairie de Triac-Lautrait** dans votre navigateur et consultez les informations sans vous inscrire.

**Facebook c'est jusqu'à 2800 vues des publications/mois. Entre 110 et 970 partages à chaque fois, 317 abonnés.**

**La Newsletter :** Abandonnée depuis début 2021 (avec l'arrivée de PanneauPocket), car vous êtes de moins en moins nombreux à vouloir nous communiquer votre adresse mail. Nous avons décidé de la réactiver depuis l'incident du 11 novembre. Vous pouvez nous communiquer votre adresse mail pour la recevoir.

**La newsletter c'est actuellement une trentaine de famille inscrite.**

**L'affichage en vitrine :** Nous affichons quelques informations essentielles en vitrine (Bourras placette, Triac fontaine, Lautrait Mairie, Lantin lavoir actuellement démonté pour travaux). Il est néanmoins impossible de tout afficher et de communiquer dans l'urgence comme par exemple; les alertes météo.

**Le lien social, les échanges entre voisins et dans la famille, le partage d'informations:** Un dispositif vieux comme le monde qui peut-être étoffé d'un appel à la mairie 05 45 81 05 41.

**A venir en 2022 :** Une refonte complète de notre site internet suite à l'indisponibilité de l'opérateur d'origine qui ne propose plus d'évolution. A découvrir dans quelques mois.

# TRAVAUX

Un ensemble de travaux a été mené lors du dernier semestre. Parmi eux la réfection du support de cloche de l'église Saint-Romain de Triac. Plusieurs pierres constitutives du support étaient dégradées et constituaient une réelle inquiétude lors de la mise en service de la cloche. La réparation a consisté à venir sceller des tiges inox avec un scellement chimique dans la structure, pour ensuite remaçonner avec un mortier synthétique. La décision a été prise de ne pas faire sonner la cloche quotidiennement, mais seulement lors d'offices.



Avant



Travaux



Après



L'aménagement de la place du lavoir à Lantin est en cours et devrait durer jusqu'à l'été. Cet aménagement est réalisé en régie par Michaël ainsi que les élèves de la MFR dans le cadre d'un projet d'étude, ce qui demande du temps.



## Ca y est nous y sommes:

Après plus de cinq années de transactions et d'échanges, nous avons pu acquérir une grande parcelle située entre la Place de la Liberté et la rue de l'abreuvoir à Lautrait. L'objectif atteint était d'agrandir à moindre coût le local devenu inadapté de l'agent communal, de garder du terrain pour y stocker des matériaux et de viabiliser un lot pour le revendre. Nous avons engagé la vente qui annonce l'arrivée d'un couple de jeunes dans l'année 2022.

**La fibre optique** est disponible depuis décembre à Triac-Lautrait. Il n'y a pas d'exclusivité pour tel ou tel opérateur, il appartient à chacun de faire un choix sans contrainte et consenti. Observez les différentes offres pour vous décider.

Les opérateurs peuvent vous demander des frais de dossier, d'ouverture de ligne ou de mise à disposition de matériel. Souvent il s'agit d'une cinquantaine d'euros. Mais le réseau appartient à Charente Numérique (instance départementale) qui finance aussi les raccordements, il serait donc anormal qu'un opérateur vous réclame des frais d'installation. N'ayant pas été prévenus de l'ouverture à la commercialisation, nous n'avons pas pu vous en informer plus tôt.



# SYMBA

Le Symba (syndicat de rivière de notre bassin versant) démontre quotidiennement son efficacité. Lors de la crue de février 2021 les systèmes d'alertes ont permis de vous informer plusieurs fois par jours sur les prévisions de crue et les risques encourus. Leurs techniciens sont sur le terrain régulièrement, pour porter toute la vigilance nécessaire au maintien du bon état des zones humides et inondables de la commune. A leur demande, nous vous communiquons le document ci-après.

# VOTRE SYNDICAT DE RIVIÈRE ÉVOLUE



1107

**SURFACE DU BASSIN VERSANT**  
(en km<sup>2</sup>)

580

**LIGNÉAIRE DE COURS D'EAU SOUS COMPÉTENCE**  
(en km)

447

**LIGNÉAIRE DE COURS D'EAU SOUS PPG**  
(en km)

333

**ZONES HUMIDES POTENTIELLES**  
(en km<sup>2</sup>)

92.653

**POPULATION STATUTAIRE**

6

E.P.C.I.

110

COMMUNES

**Propriétaire en bord de rivière**  
Des droits mais aussi des devoirs

Le travail réalisé par le SYMBA ne se substitue pas aux droits et aux devoirs des propriétaires riverains.

Le propriétaire riverain dispose d'un droit de propriété : lorsqu'un cours d'eau délimite deux propriétés, chaque riverain est propriétaire de la berge et du fond du lit du cours d'eau jusqu'à sa moitié.

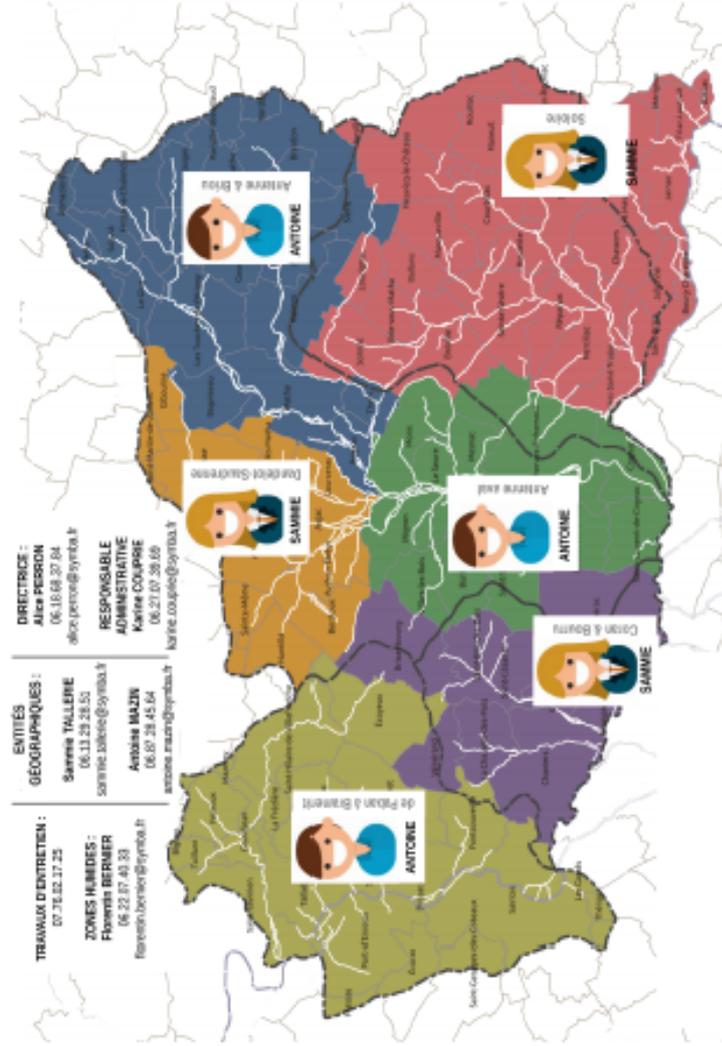
le propriétaire riverain a l'obligation d'entretenir régulièrement le cours d'eau (Art. L215-14 du Code de l'Environnement)

Cet entretien régulier se traduit par des actions légères, ponctuelles et régulières.

### Glossaire

**E.P.C.I.** : Établissement Public de Coopération Intercommunale, il s'agit des communautés de communes et des communautés d'agglomération

**PPG** : Programme Pluriannuel de Gestion, c'est le document qui décrit l'état des lieux de nos cours, les objectifs de gestion visés pour aboutir à tous les travaux prévus pour atteindre ces objectifs.



**TRAMWAÏ D'ENTRETIEN :**  
07.71.32.17.25

**ZONES HUMIDES :**  
Florentin BERGER  
06.23.87.40.33  
Florentin.berger@symba.fr

**EMITÉS GÉOGRAPHIQUES :**  
**SARREIN TALLEIRE :**  
06.13.29.28.50  
sarraire.talleire@symba.fr

**ANTOINE MAZIN :**  
06.87.28.45.64  
antoine.mazin@symba.fr

**DIRECTRICE :**  
Mélis PERSON  
06.16.68.37.84  
melis.person@symba.fr

**RESPONSABLE ADMINISTRATIVE :**  
Karine COUPPE  
06.27.07.38.69  
karine.coupe@symba.fr

### Les missions historiques du SYMBA

Depuis sa création en 1998, le SYMBA s'attache à coordonner les travaux sur nos cours d'eau afin de restaurer leur bon état écologique :

- Entretien de cours d'eau
- Plantations en bord de rivières
- Aménagement pour les poissons migrateurs
- Arrachage de plantes envahissantes
- Renaturation de cours d'eau

**Votre vice-présidente Soloire :**  
Nathalie DE LAMARRE  
06.17.33.65.22  
nathaliedelamarre@hotmail.com

### De nouvelles missions pour la préservation de nos Zones Humides

Suite aux crues par ruissellement en juin 2018 et novembre 2020, nous avons pu observer l'importance du rôle joué par les zones humides. Les élus ont donc décidé de se saisir de ce sujet et engagé plusieurs actions :

- Réaliser l'inventaire de ces zones humides sur les secteurs soumis à ces inondations
- S'engager dans un appel à projet (Entente pour l'eau) de restauration des zones humides des têtes de bassins versants
- Proposer de réaliser les inventaires de zones humides en plein, sur prestation auprès de nos adhérents pour les aider à les protéger dans le cadre de leurs documents d'urbanismes

### Des recrutements à la hauteur des ambitions

Le SYMBA aujourd'hui c'est 1 directrice, 3 techniciens de rivière, 1 technicien Zones Humides et 1 responsable administrative.

Demain, 1 nouveau technicien de rivière ainsi que 3 techniciens d'inventaire des zones humides (mission de 2 ans) viendront renforcer la structure.

Cette ambition permettra d'exercer pleinement les compétences GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des Inondations) et de développer les nouvelles missions zones humides.

# Les numéros utiles

## Mairie de Triac-Lautrait :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
au 05 45 81 05 41

13 rue de la Mairie Lautrait  
16 200 TRIAC- LAUTRAIT



Mail : [mairie.triaclautrait@wanadoo.fr](mailto:mairie.triaclautrait@wanadoo.fr)

## Les soins les plus proches

**Groupe médical Mérignac** : 05 45 35 83 53

2 impasse des caducées 16 200 Mérignac

**Groupe médical Jarnac/maison de santé** : 05 45 36 86 86

1 allée Pré Vigier 16 200 Jarnac

**SAMU : 15**

**POLICE SECOURS : 17**

**POMPIERS : 18**

**APPEL URGENT EUROPEEN : 112**

**APPEL URGENT POUR SOURD ET  
MALENTENDANT : 114**

## **Centres sociaux rattachés à notre secteur :**

Charente le Département : [05 16 09 50 00](tel:0516095000)  
ou [contact@lacharente.fr](mailto:contact@lacharente.fr)

## **Maison Départementale des Solidarités :**

[05 16 09 51 35](tel:0516095135) au 72 grand rue 16 200 JARNAC

## **Centre des impôts de Cognac :**

[05 45 83 48 00](tel:0545834800) 11 rue de Pons 16 100 Cognac

## **Grand Cognac :**

Service client/habitant : [05 45 36 64 30](tel:0545366430)



## **CALITOM : collecte des ordures ménagères**

Jours de collecte ou informations diverses au  
[0 800 500 429](tel:0800500429) (n° vert gratuit)

Ou sur le site : <https://calitom.com>  
(envoi mail possible directement sur le site)

## **SAUR : service de distribution de l'eau**

Service client : [05 87 23 10 00](tel:0587231000)

Dépannage d'urgence : [05 87 23 10 08](tel:0587231008)

## **Aide en travaux de rénovation énergétique et aides possibles de l'Etat**

[www.anah.fr](http://www.anah.fr)

0 806 703 803



Ils vous mettront en contact avec le service « projet » de  
votre secteur.

## Démarches administratives :

- **Carte Nationale d'Identité** : demande à faire à la Mai-  
rie de Jarnac ou en préparation sur le site [ANTS.gouv.fr](http://ANTS.gouv.fr)

- **Carte électeur** : demande et informations en Mairie de  
Triac-Lautrait

- **Carte grise** : site gouvernemental  
[www.immatriculation.ants.gouv.fr](http://www.immatriculation.ants.gouv.fr)

- **Evènements familiaux** : demande à faire à la Mairie

- **Carte vitale** : demande à faire à votre centre de sécurité  
sociale (CPAM, MSA, CARIEG...)

- **Permis de construire, d'aménagement, travaux de  
grandes ampleurs** : demandes et informations en Mairie

